

Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Par délibération n° 1 du présent Conseil d'administration, vous approuvez le compte administratif de l'exercice 2011 :

- dont la section de fonctionnement faisait apparaître un excédent (hors restes à réaliser) d'un montant de 4 836 505,24 € ;
- dont la section d'investissement faisait apparaître un excédent (hors restes à réaliser) d'un montant de 4 135 552,15 € et d'un solde de restes à réaliser de 4 338 138,24 €.

Dans ces conditions, il vous est donc proposé :

- Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2011,
- Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2012,
- Considérant que le budget 2011 comportait, en prévision, un virement de la section de financement de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 415 040,38 €,

Sur proposition du Président,

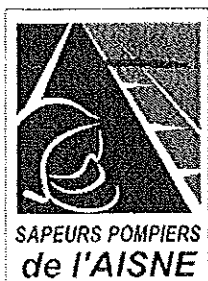
➤ **D'affecter au budget de l'exercice 2012 le résultat comme suit :**

- section d'investissement recettes à l'article 001 : 4 135 552,15 €
- section de fonctionnement recettes à l'article 002 : 4 633 919,15 €
- affectation en réserves à l'article 1068 de la section d'investissement : 202 586,09 €

➤ **Et adopter le projet de délibération joint en annexe.**

Le Président,

Jean-Jacques THOMAS



Délibération n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 25 juin 2012		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	14
Votants :	14

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le 25 juin 2012 à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 5 juin 2012, s'est réuni dans la salle des assemblées du Conseil Général à LAON sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. Michel CARREAU, Noël GENTEUR représentant Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Jacques KRABAL, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE, Thierry THOMAS, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, Patrick DAY, Daniel GARD représentant Paul GIROD, Marcel LALONDE, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON.

II - Membre de droit

Monsieur le Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
~~M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental,~~
 M. le Commandant Eric GODULLA, sapeur-pompier professionnel officier,
 M. le Capitaine Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier,
~~M. le Sergent Chef Mickaël MOINAT, sapeur-pompier professionnel non officier,~~
~~M. l'Adjudant Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier.~~

Excusé(s) : Monsieur le Préfet,

MM. Daniel COUNOT, Jacques KRABAL, Jean-Pierre BALLIGAND, Jean-Claude CAPPELE donnant pouvoir à Jean-Luc LANOUILH, Patrick DAY, Paul GIROD, Gérard DOREL, Gilbert SIMEON, Colonel Stephan ANTHONY, Sergent Chef Mickaël MOINAT, Adjudant Chef Denis COUTANT.

Assistaient à la séance : M. Charles COQUELLE, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Jean-Noël CANTELLI, Jean-Marc KRIEGER, Philippe MOREAU, Mmes Marylène PIOT, Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Vu le rapport n° 2 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'affectation définitive du résultat de l'exercice 2011 de la manière suivante :

.../....

- affectation en section d'investissement recettes à l'article 1068 : 202 586,09 €
- report en section de fonctionnement recettes à l'article 002 : 4 633 919,15 €
- report en section d'investissement recettes à l'article 001 : 4 135 552,15 €

PREFECTURE DE L'AISNE
18 JUIL. 2012

Le Président,


Jean-Jacques THOMAS